Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers

Communiqué de presse
Paris, le 17 novembre 2026

La FNAM dresse le bilan d'une saison estivale fragilisée et alerte sur un hiver 2026/2027 sous tension

À l'occasion de la conférence de presse semestrielle de la FNAM, Pascal de Izaguirre, Président de la FNAM, Lucie Muniesa (Secrétaire Générale du Groupe Air France-KLM), Géry Mortreux (Directeur Général du Groupe Dubreuil Aéro), Bertrand Godinot (Directeur Général pour la France et les Pays-Bas d'easyJet) et Didier Montégut (Directeur Général d'Alyzia et Président de la Chambre Syndicale de l'Assistance en Escale), dressent le bilan de la saison estivale 2026 et alertent sur les perspectives préoccupantes pour cet hiver et l'année 2027.

Un trafic français en recul en 2026 et des perspectives inquiétantes pour l'hiver

Alors que la demande reste généralement dynamique en Europe, **le marché aérien français se singularise et s'affiche en baisse depuis le début de l'année**. Cette situation s'inscrit dans un contexte de crise au Moyen-Orient et de doublement durable du prix du kérosène pesant significativement sur les coûts des compagnies aériennes.

Ainsi, sous les effets combinés du prix du carburant, d'une fiscalité record et d'un climat politique et social tendu en France, l'hiver 2026/2027 s'annonce incertain pour les compagnies aériennes. La France verra ainsi notamment son offre de transport aérien diminuer cet hiver de 1% par rapport à la saison hiver précédente.

.

Les chiffres clés :

- **- 0,5 %** : recul du trafic aérien en France depuis janvier 2026, contre +2,7 % en Europe.
- **- 0,6 %** en septembre 2026 au niveau international.
- **-21,3 %** : recul du trafic intérieur par rapport à 2019.
- **- 1 %** : baisse prévue de l'offre de sièges en France cet hiver, contre + 2,5 % l'hiver dernier.

"*Le transport aérien français est pris en étau entre la flambée du kérosène et une politique fiscale qui aggrave la situation. En continuant d'alourdir les taxes, on pénalise la connectivité de nos territoires et le tourisme au profit de nos voisins européens, sans aucun bénéfice pour le climat et avec une perte sèche pour nos finances publiques. Il est urgent de soutenir la trésorerie de nos compagnies et de renoncer à toute nouvelle hausse de taxes*" déclare Pascal de Izaguirre, Président de la FNAM.

"La baisse de l'offre en France a un impact direct sur nos opérations : moins de vols, c'est moins d'activité pour les assistants en escale, alors même que les coûts, notamment sociaux,

continuent d'augmenter", complète Didier Montégut, Directeur Général d'Alyzia et Président de la Chambre Syndicale de l'Assistance en Escale.

Projet de Loi de Finances 2027 : stopper l'escalade fiscale

Sur le plan budgétaire, alors que la fiscalité aérienne est passée de 2 à 3 milliards d'euros par an en cinq ans, une hausse de fiscalité de **250 millions d'euros de taxes supplémentaires est prévue pour 2027**. Dans ce contexte, la FNAM demande au Parlement :

- **De revenir sur la hausse du tarif de solidarité (TSBA)** votée en 2025 ;
- **De supprimer la hausse prévue du tarif de sécurité-sûreté (T2S)** ;
- **De supprimer la hausse de la taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport de longue distance (TEITLD) applicable à certains aéroports et acquittée très majoritairement par les compagnies aériennes** ;
- **D'orienter la fiscalité pesant déjà sur le secteur aérien (ETS) -** et non une nouvelle taxe sur la mise à la consommation de kérosène **-** vers la mise en place d'un mécanisme de "double-enchères" visant à favoriser la production de carburants d'aviation durable (CAD), notamment d'e-CAD.

Marché carbone : garantir une transition écologique équitable

Au niveau européen, la FNAM s'oppose à l'extension géographique du marché carbone (ETS) aux vols hors d'Europe, qui affaiblirait le dispositif mondial CORSIA et pèserait encore plus sur la compétitivité des compagnies aériennes européennes. Pour corriger les distorsions de concurrence et accélérer la décarbonation du secteur, la fédération demande :

- **La mise en place urgente d'un mécanisme du type « ajustement carbone aux frontières »** (MACF) adapté au transport aérien ;
- **Un renforcement du soutien aux CAD**, avec notamment une enveloppe de quotas pour l'utilisation de CAD portée à 500 millions et le maintien de l'éligibilité de toutes les filières de CAD pour l'accès à ces quotas ;
- **Le retour d'une part significative des recettes de l'ETS vers le secteur**.

"*La compétitivité des compagnies françaises est déjà très fragilisée par un environnement fiscal et réglementaire qui ne cesse de s'alourdir. La réforme du système européen d'échange de quotas d'émission (ETS) les pénaliserait encore davantage, sans par ailleurs constituer une réponse efficace aux problématiques de distorsion de concurrence internationale. Dans ce contexte, il serait plus pertinent de renforcer le dispositif international CORSIA et d'affecter les recettes de taxation du transport aérien, dont les ETS, à la décarbonation du secteur*" a déclaré Lucie Muniesa (Secrétaire Générale du Groupe Air France-KLM)

Environnement opérationnel : moderniser le contrôle aérien et fluidifier les frontières

Au-delà des enjeux fiscaux et énergétiques, la compétitivité des compagnies reste freinée par des dysfonctionnements opérationnels majeurs en France. La navigation aérienne française demeure le premier contributeur aux retards en Europe, représentant près de 5 millions de

minutes de retard depuis début 2026 et engendrant 650 millions d'euros de coûts pour les compagnies aériennes.

"*La navigation aérienne française reste le premier contributeur aux retards en Europe, et cela se paie : pour les compagnies, ce sont des vols perturbés, des équipages et des avions immobilisés, et au final des passagers qui subissent. Il apparaît crucial d'engager une modernisation structurelle, avec des objectifs mesurables de performance et de fiabilité*." affirme Bertrand Godinot, Directeur Général France et Pays-Bas d'easyJet.

Parallèlement, le système européen d'entrée/sortie (EES), entré en vigueur le 10 avril 2026, reste confronté à d'importantes difficultés techniques. Les dispositifs de pré-enregistrement ne sont toujours pas opérationnels et l'application mobile européenne est reportée à mi-2027.

"*Le passage aux frontières doit rester fluide dans la durée. Cela suppose d'inscrire dans la réglementation des mécanismes de flexibilité pérennes, et non de s'en remettre à des tolérances temporaires. Il est aussi essentiel de s'assurer de la fiabilité et de la robustesse des équipements avant leur généralisation.*" souligne Géry Mortreux, Directeur Général du Pôle aérien du Groupe Dubreuil.

Élection présidentielle de 2027 : trois priorités pour redresser le secteur

À l'approche de l'élection présidentielle, la FNAM finalise avec l'UAF et l'IATA une plateforme de propositions à destination des candidats autour de trois axes :

- **Le poids de la fiscalité et de l'environnement réglementaire spécifique** qui pénalisent la compétitivité économique du secteur en France ;
- **Le nécessaire accompagnement de la transition écologique du transport aérien** avec un accent particulier mis sur les carburants d'aviation durable.
- **L'indispensable modernisation de la navigation aérienne française** qui ne peut durablement rester la moins performante en Europe.

Ces propositions s'appuieront sur trois études publiées début 2027, dont une réalisée par le cabinet Deloitte sur les retombées économiques régionales du transport aérien.

À propos de la FNAM - Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers
La FNAM est l'organisation professionnelle du secteur aérien représentant plus de 95% du transport aérien français. Au travers de 7 groupements professionnels - la **CSTA** (Chambre Syndicale du Transport Aérien), la **CSAE** (Chambre Syndicale de l'Assistance en Escale) – l'**EBAA** France (European Business Aviation Association) – le **GIPAG** France – Groupement des Industriels et Professionnels de l'Aviation Générale) – le **GPMA** (Groupement des Professionnels des Métiers de l'Aérien) - le **SNEH** (le Syndicat National des Exploitants d'Hélicoptères) et l'**UAF** (Union des Aéroports Français) - elle fédère 9 métiers et représente plus de 370 entreprises, soit plus de 100 000 emplois dont 65 000 en compagnies aériennes, 15 000 dans l'assistance en escale et gestionnaires d'aéroports et près de 20 000 dans les autres secteurs. La FNAM représente les intérêts collectifs de la profession sur les questions économiques, sociales, environnementales, techniques et réglementaires. Son objectif est de préserver l'excellence du secteur, de développer les emplois sur l'ensemble du territoire et d'accompagner la transition énergétique.
Retrouvez les actualités de la FNAM sur : LinkedIn et X
Plus d'informations sur www.fnam.fr

Contacts presse :
fnam@babylone.fr
Paul Joachim - 06 04 59 51 08
Emma Metayer - 07 71 11 62 26